HANDISERE

Association des Paralysés de France
Délégation de l'Isère

Mai - Juin - Juillet - Août 2016

n° 103

Un centre de loisirs pour tous à Fontaine P.4

Bulle d'Air, un bol d'air pour les familles P.6

Un bilan positif pour le service ressources P.8

Bourse aux vêtements P.10

DELEGATION DE L'ISERE

Une équipe de délégation

R.A.I.C. : Christel DI RAGO
Comptable : Brigitte GUIENNET
Agent d'animation : Danièle GARET
Thierry ROLLAND

Chargé de mission communication: Cyril LELY

Chargée de mission ressources / responsable du réseau bénévoles, (sur rendez-vous): Charlène MOINE

Conseil Juridique : Taduy DZUNG

Permanence du service social :

Secrétaire : Audrey DEMONCHEAUX

Assistant social : Bernard EPALLE

Grenoble : Mercredi : 13h30/17h30
Bourgoin : 1er Jeudi du mois : 9h30/12h
Voiron : 2ème Jeudi du mois : 9h30/12h
APF Industrie : 14h/17h

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 382 00 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09/ Fax: 04 74 53 11 32

Secrétaire : Sophie GONNET
Agent d'animation : Marie-Claude BORDE

Le Service « Aide humaine » SPASSAD

21, avenue Marcelin Berthelot 38 100 Grenoble
Tel: 04 38 24 02 20/ Fax: 04 76 73 10 26

Directrice : Marina GIROD DE L'AIN
Chef de service : Martine CHARREL

Le Conseil Départemental

VAURS Chantal	06 70 95 76 72
DERDERIAN Varoujan	06 08 11 71 91
HANZO Georgette	04 76 09 14 05
MENEGHEL Victor	06 45 92 18 32
MOTTIN Yvon	
ROGER Léonie	
CACAUD Chloé	
LIOT Gontrand	

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante: Léonie ROGER

Les correspondants APF

St Marcellin : Charlotte VACHON : 04 76 38 05 33
Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15
Fontaine : Monique COURBIN : 04 76 26 73 69
Bourgoin : Chantal VAURS : 04 74 97 38 23

Le groupe relais de Bourgoin-Jallieu

Espace le renouveau 11 place Schweitzer
38 300 Bourgoin Jallieu

Permanence/accueil : Chantal VAURS
Jeudi : 14h/ 17h : jeux, animations, goûter
06 70 95 76 72

Accueil Standard

* Anne-Marie
* Christian
* Fabien
* Thierry
* Richard

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous.

Bonjour !

Editorial

Sommaire

L'équipe de la Délégation	P.2
Editorial	P.3
Centre Loisirs Pluriel	P.4
Sylvie Moehlinger	P.5
Bulle d'Air	P.6
Service de répit	P.7
Service ressources	P.8
Bourse aux vêtements	P.9
Vienne	P.10
Recette du moment	P.11
Club Loisirs	P.12

Au terme de plus de trente ans de travail à défendre la condition des personnes en situation de handicap, Rose Marie CUEVAS a décidé de prendre sa retraite.

Notre amie Danièle GARET, responsable du club loisirs de la délégation, prend également sa retraite, après de nombreuses années passées auprès des personnes en situation de handicap.

A l'heure de ces départs, l'ensemble des acteurs de la délégation ressent une grande émotion.

Nous leur souhaitons « du bonheur » pour chaque jours qui passe.

Après, les départs en retraite, il est temps de parler un peu de LA NOUVELLE VENUE :

En effet, à compter du 1er juillet 2016, nous aurons le plaisir d'accueillir Sandrine PIERSON, nouvelle directrice de la Délégation de l'Isère.

Nous lui souhaitons par avance une bonne prise de poste et une grande réussite dans ses missions.

Nous vous accueillons à la délégation départementale au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE

Accueil
Lundi au Jeudi de 8h30 a 12h30
et de 13h30 a 17h00
Vendredi de 8h30 a 12h30

Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

Un centre de loisirs pour tous à Fontaine

Fondé en 1992, Loisirs Pluriel s'est donné pour but de développer l'accès aux loisirs et vacances des enfants en situation de handicap et de permettre à leurs parents de disposer de modes d'accueil adaptés aux besoins de leur enfant, pour assurer leur maintien dans l'emploi ou bénéficier de temps de répit. Organisé en fédération, Loisirs Pluriel regroupe 23 structures en France, qui accueillent, chaque année, plus de 1.400 enfants handicapés et valides.

Le centre Loisirs Pluriel Porte des Alpes

Créé à l'initiative de familles, **avec le soutien de la Ville de Fontaine et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère**, le centre Loisirs Pluriel est implanté sur la Commune de Fontaine, dans les locaux de l'école Cachin, où ont été aménagés plus de 150 m² de locaux pour les besoins des enfants accueillis.

Témoignage

« Nous, parents d'enfants handicapés, nous avons aussi besoin de confier nos enfants. Pour souffler, pour travailler, pour les savoir heureux. Pour se sentir comme les autres, tout simplement ! »

Modalités pratiques

Périodes d'ouverture

Le centre Loisirs Pluriel est ouvert, tout au long de l'année :

- Le **mercredi**, de 11h30 à 18h30
- L'ensemble des **petites vacances scolaires**, de 8h à 18h30
- Les **5 premières semaines des vacances d'été**, de 8h à 18h30

Enfants accueillis

Le centre Loisirs Pluriel dispose d'une capacité d'accueil de 22 enfants âgés de 3 à 13 ans. **La moitié des places est réservée aux enfants en situation de handicap**, quelle que soit la nature de leur pathologie et de leurs besoins.

Encadrement

La responsabilité du centre est assurée par une **éducatrice spécialisée**, salariée à temps plein de l'association, et une équipe de 6 à 8 animateurs, disposant d'une formation complémentaire. **Le taux d'encadrement est défini en fonction des besoins de chaque enfant.**

Activités proposées

Chaque période de mercredi ou de vacances fait l'objet d'un programme d'activités détaillé et adressé à la famille. Les activités sont nombreuses, attrayantes et variées (grands jeux, musique, sorties, activités d'éveil...), **adaptées aux possibilités de chacun et fondées sur les principes de coopération.**

Formalités d'inscription

Pour tout nouvel accueil, un échange préalable a lieu avec la famille afin de recueillir l'ensemble des besoins de l'enfant, sur le plan de la vie quotidienne, de sa participation à la vie du centre, de ses besoins médicaux. Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Tarifs

Les tarifs proposés sont établis en fonction du quotient familial

Quotient Familial	Adhésion annuelle	Tarif horaire	Prix du repas
350 €	5,00 €	0,70 €	1,75 €
550 €	10,00 €	0,85 €	2,10 €
750 €	15,00 €	1,00 €	2,50 €
1000 €	20,00 €	1,20 €	2,90 €
1500 €	25,00 €	1,40 €	3,35 €
2000 €	30,00 €	1,60 €	3,80 €
3000 €	35,00 €	1,80 €	4,25 €
Au-delà	40,00 €	2,10 €	4,75 €

Témoinage de Sylvie Moehlinger

Je n'ai pas beaucoup d'expérience en matière de militantisme pour aider les handicapés à vivre mieux.
Mais je vis des situations à répétition, que j'imagine les handicapés doivent vivre quotidiennement. Aussi, je tenais à partager ce témoignage.

Je ne pense pas me tromper en affirmant que les bâtiments publics doivent être accessibles aux handicapés. Alors, c'est un peu scandaleux de constater que dans la même ville de Grenoble:

- les salles de classe du GRETA (Lycée Vaucanson—Grenoble) sont accessibles par un ascenseur muni d'une clé. Une personne quinquagénaire se déplaçant avec deux béquilles, en formation pendant 6 mois à mi-temps, s'est vue refuser l'accès à cet ascenseur;

- la salle Stendhal , salle de spectacle appartenant à la ville de Grenoble et gérée par la maison de quartier Allobroges, est équipée d'un superbe ascenseur dont on arrive jamais à avoir la clé quand on organise des représentations;

- Enfin la totale avec la salle de repos sur le domaine universitaire de Grenoble! Salle affectée aux handicapés selon les bon vouloir des plannings.

Voilà, je ne suis pas handicapée. Je ne côtoie pas beaucoup d'handicapés. J'ai été comédienne pendant plus de 20 ans. J'ai repris une formation cette année. A force de fréquenter des établissements publics qui ne respectent pas la loi, j'avais juste envie de pousser un coup de gueule! Il est où le droit à la différence!

Je ne sais pas si ce témoignage peut vous servir, en tout cas, merci pour votre boulot! Il y en a bien besoin.

CULARO – GRATIANOPOLIS

Grenette avec tes feux bégayant dans la nuit,
Rue Jean-Jacques Rousseau où s'achetait l'ivresse,
Eperon du Rabot qui répète nos bruits,
Noble rue Saint-Laurent qui n'a plus de noblesse,
Oripeau chatoyant du fleuve dans le soir,

Bastille pacifique où la ville s'écoute,
L'âme vivante de Stendhal ressuscite le « Rouge et le Noir »
Eternelle cité, je t'aime et te redoute.

Yvon MOTIN

Zoom sur …

« Bulle d'Air », un bol d'air pour les familles

En MSA, et plus particulièrement dans la caisse des Alpes du Nord, la problématique de l'aide aux aidants a toujours été une préoccupation forte. Une des réponses apportée en 2011 a été la création du service de répit à domicile « Bulle d'air » à destination des aidants familiaux et de leurs proches. Les missions de l'association sont de favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou la dépendance et de permettre aux aidants familiaux de s'accorder des moments de répit et /ou de faire face à des obligations d'ordre personnel/professionnel.

Il s'agit d'un service de garde à domicile ouvert à tous, quel que soit son régime de protection sociale proposant une réponse à la carte. Le service est inspiré du concept québécois du « baluchonnage », qui consiste à permettre à l'aidant familial de partir quelques jours, et d'être relayé pendant son absence par un salarié appelé « baluchonneur ».

Les baluchonneur sont susceptibles d'intervenir au domicile au minimum trois heures consécutives, en journée, la nuit, les week-end ou 24h sur 24h pendant quelques jours pour assurer des prestations d'aide dans les tâches de la vie quotidienne. Ainsi, l'aidant peut s'évader le temps d'un week-end, aller à un mariage, partir en vacances ou faire face à un événement personnel inattendu.

Notre service fonctionne en mode mandataire de manière à mettre en relation le baluchonneur avec le particulier employeur et en déchargeant celui-ci des démarches administratives (formalités liées à l'embauche, …). Le coût du service est variable, en fonction de la durée et des séquences (jour, nuit…) qui composent l'intervention. Il peut faire l'objet d'une aide financière (APA, PCH, déduction fiscale).

Les plus de « Bulle d'air » :

un même intervenant sur 48 heures d'affilée
une adaptation permanente aux souhaits et attentes des familles
une équipe de salariés aux compétences techniques et qualités humaines garanties

Information spéciale : Bulle d'air recrute ! Nous cherchons des baluchonneurs sur les départements de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie pour accompagner les familles à leur domicile.

Pour en savoir plus ?
Rendez-vous sur notre nouveau site Internet : www.repit-bulledair.fr
ou contactez-nous au 04 79 62 87 38 ou par mail à presenceadomicile.blf@alpesdunord.msa.fr.
Et n'hésitez pas : parlez-en autour de vous ! A bientôt !

Service de Répit aux aidants

Besoin de :

- Partir
- Faire une pause
- Se libérer l'esprit
- Penser à autre chose, faire autre chose
- Créer, recréer du lien social
- Créer, recréer du lien familial

…En toute tranquillité
…Sans culpabiliser

Quelques heures, une journée, quelques jours…

Le Service de Répit est une solution de Répit à domicile avec un professionnel « prenant la place de l'aidant naturel ». En confiance, la personne aidante peut se reposer physiquement et psychologiquement en toute sérénité. Ce dispositif respecte des valeurs humaines et favorise le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie, quelle qu'en soit la cause. La pesonne aidée peut ainsi être maintenue dans son lieu de vie. Son rythme de vie et ses habitudes sont préservés.

Prestations proposées :

- Intervention possible tous les jours de la semaine.
- Intervention limitée à 72 heures maximum consécutives pour une période de répit.

Pour les conditions tarifaires,
veuillez nous contacter par :

- Tél : 04.76.89.68.30
- Mail : service.repit@una-isere.com
- Courrier :

UNA Isère service de Répit aux Aidants
8, rue du Château - 38320 EYBENS

Avec le soutien de la FONDATION MACIF

UNA ISERE

Un bilan positif pour le service ressources

Les brioches de la semaine nationale

Cette année, la vente de brioches organisée dans le cadre de la semaine nationale du handicap a connu un fort succès !
Pour cette édition, trois stands ont été mis en place au CHU de la Tronche, à l'Hôpital Sud d'Echirolles et au centre de soins Rocheplane. Vingt-cinq bénévoles se sont mobilisés pour l'organisation de cette semaine ! Leur talent de vendeur a fait mouche, puisque bon nombre d'entre eux ont vendu leurs brioches en moins de deux heures !

Le restaurant de l'ESAT Pré-Clou nous a également accueilli pour vendre des brioches auprès de leurs clients, c'est ainsi que nous avons pu vendre plus de 60 brioches.

Enfin, le travail mené auprès des structures et entreprises locales a porté ses fruits. Le foyer logement des Alpins à Grenoble, la maison de retraite des Chantournes au Versoud, le magasin de matériel médical « Médical Plemer » à Saint Ismier, le domaine du Pressoir à Rovon, la mairie de Voreppe et les transports Perraud à Pont de Claix ont participé à l'action. L'année prochaine, les partenariats avec les entreprises et structures locales seront à étoffer !

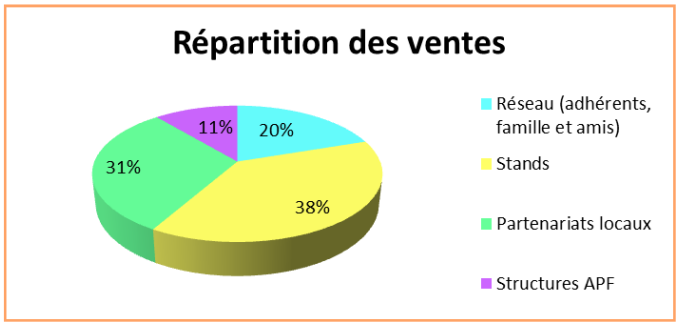

En résumé, l'opération brioche de cette année est très satisfaisante. Nous avons vendu au total 585 brioches pour un bénéfice de 1564 €.

Le loto de la délégation a fait carton plein !

La salle Léo Lagrange de Poisat a affiché complet pour le loto annuel de la délégation. Plus de 170 personnes se sont déplacées pour tenter de gagner les nombreux lots mis en jeu. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive.
Le coin restauration avec ses crêpes maison, les gâteaux du Chevalon de Voreppe et les quiches et pizzas de l'ESAT Pré-Clou ont eu beaucoup de succès !
Cette soirée a permis de récolter 1490€ pour l'association. Une très belle somme pour continuer nos actions !
Un grand merci à tous nos bénévoles, partenaires et sponsors pour ces deux actions !

La délégation à la recherche de bénévoles !
La délégation est à la recherche de bénévoles pour de l'accompagnement à domicile (compagnie, courses, sorties culturelles…)
Si vous êtes intéressés pour aider une personne, vous pouvez contacter Charlène au 04 76 43 13 28 ou par mail apfdd38ressources@gmail.com.

BOURSE AUX VETEMENTS

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUIN

De 9h à 17h

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE DE L'ISERE

21 bis avenue Marcelin Berthelot

38 100 Grenoble

Tram A, arrêt Mounier

Un geste solidaire pour nous, des petits prix pour vous !

HOMME

FEMME

ENFANT

Vente au profit des personnes handicapées de l'Isère

APF

Renseignements au 04.76.43.13.28 ou apfdd38ressources@gmail.com

L'antenne de Vienne

REVENTIN-VAUGRIS

Une marche pédestre au profit des paralysés

La marche pédestre a toujours ses adeptes.

La météo n'étant pas vraiment printanière en ce dimanche matin. Cela n'a pas empêché les amateurs de randonnées pédestres de parcourir les chemins et sentiers reventinois. En effet, l'antenne viennoise de l'association des paralysés de France proposait comme chaque année ce rendez-vous nature.

À la mi-journée, près de 300 inscriptions ont été enregistrées. Marie-Claude Borde et son équipe d'encadrement se disaient déjà satisfait compte tenu que la veille il avait plu et aurait pu en décourager plus d'un. Quatre circuits à travers les Balmes viennoises étaient proposés. L'accueil aux points de ravitaillement était, comme à son habitude, des plus chaleureux. Patrick Curtaud et Marilyne Sylvestre, adjointe au maire de Vienne chargée du Développement durable et de l'Environnement sont venus saluer les organisateurs.

Rappelons que les bénéfices de ce jour servent et serviront à financer les diverses sorties que l'association propose régulièrement à ses adhérents dans le but de rompre l'isolement. « Nos actions comme la vente de brioches sur le marché de Vienne, notre présence au sein comité d'entreprise de Calor, l'aide des lycéens de Saint-Charles ou encore le papier cadeau proposé en période fêtes dans un grand magasin de jouets nous aident à équilibrer notre budget. Il a fallu aussi réviser notre véhicule de transport. La mécanique coûte cher ! », confie la présidente. Elle recherche également quelques bonnes volontés pour des opérations ponctuelles.

Contact (sauf le mercredi) : 04 74 53 11 32 aux heures de bureau.

L'Antenne de Vienne lors de la semaine nationale des personnes handicapés de mars a vendue des brioches sur divers stands : dans le halle de l'hôpital de Vienne, sur le marché d'Estressin, sur le marché de Vienne et au sein de l'entreprise CALOR à Pont Evêque. Nous avons vendus 380 brioches et le bénéfice est de 815 €

D'autres part, nous avons fait notre randonnée le 24 avril 2016. Le temps était mitigé mais nous avons quand même eu 395 randonneurs. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le bénéfice de la journée a été de 1361 €.

Inaccessibilité du cheminement piéton : gare à la contravention

Depuis le 1er juillet 2015, le code de la route s'est enrichi d'une nouvelle infraction avec l'avènement du **stationnement très gênant qui est assorti d'une amende forfaitaire de 135 €.** Cela concerne le stationnement sur une voie de bus, sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une emplacement réservé aux transport de fonds, sur une piste cyclable, sur un trottoir ou sur une bouche d'incendie ainsi que devant les bandes d'éveil à la vigilance aux droits des traversées piétonnes.

Nul n'est censé ignoré la loi !

Les règles générales du code de la route sont censées être connues de tous les conducteurs et ne nécessitent donc pas l'implantation systématique d'une signalisation. Par contre, les règles particulières instaurées dans la commune (stationnement payant, alterné, réservé aux usagers handicapés, ...) doivent être notifiées aux usagers par une signalisation adaptée (verticale et horizontale) pour leur être opposables.

Enfin, côté autorisation et sans qu'il y ait besoin de panneautage, les automobilistes handicapés titulaires de la carte européenne de stationnement (ex GIG) ont désormais le droit de se garer gratuitement avec une durée maximale de stationnement fixée par l'autorité compétente et ne pouvant toutefois être inférieure à 12 heures.

Selon votre infraction quelle sanction risquez-vous ?

- Stationnement gênant : devant un garage, sur un pont, en double file ... **22€ (minorée) - 35€ (forfaitaire) 75 € (majorée)**
- Stationnement TRES gênant : couloir de bus, place pour handicapé, sur un trottoir... **90€ (minorée) - 135€ (forfaitaire) 375 € (majorée)**

A vous de jouer !

Recette du moment

Crumble aux fruits rouges

30 min

20 min

Les ingrédients pour 6 personnes

Pour le crumble

Sucre en poudre : 100 g Farine de blé : 100g Beurre doux : 100g
Poudre d'amande : 100g

Pour la garniture

Mélange de fruits rouges surgelés : 500g
Sucre en poudre : 100g

Descriptif de la recette

Préchauffer le four à 200 °C.
Dans un bol, mélanger du bout des doigts les 4 ingrédients (attention, le beurre doit être mou mais pas fondu). Dès que la pâte commence à ressembler à un sable grossier, la disposer sur une plaque et la laisser reposer quelques minutes au frais.
Dans une poêle, mettre le sucre à caraméliser et lorsqu'il prend une belle couleur rousse et homogène, verser les fruits rouges. Attendre que le caramel redevienne liquide, puis débarrasser les fruits dans un plat allant au four. Répartir ensuite la pâte à crumble dessus.
Enfourner pendant 15 à 20 min jusqu'à obtention d'une belle couleur dorée.

Bon Appétit !

5 minutes pour se distraire

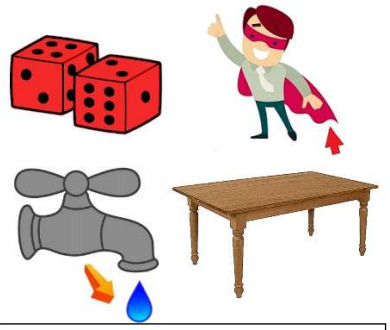

Décapotable (Dés-cape-Eau-table)

D	S	E	N	G	I	A	T	A	H	C	E
R	A	I	S	I	N	N	E	N	C	F	N
E	T	T	E	S	I	O	N	A	A	I	A
L	S	M	T	A	K	R	I	N	S	G	N
L	E	I	U	E	A	T	T	A	S	U	A
I	P	S	R	R	K	I	N	S	I	E	B
E	O	E	U	E	E	C	E	N	S	D	E
S	L	G	P	S	C	M	M	O	E	A	D
O	G	N	I	O	C	S	E	L	H	N	N
R	M	A	I	R	E	L	L	E	C	E	A
G	R	R	X	I	O	N	C	M	E	R	M
F	N	O	N	G	U	R	B	E	P	G	A

CLEMENTINE
CHATAIGNES
GROSEILLE
NOISETTE
BRUGNON
AIRELLE
GRENADE
FRAISE
ORANGE
ANANAS
CERISE
RAISIN
CITRON
CASSIS
BANANE
AMANDE
MELON
DATTE
COING
FIGUE
PECHE
NOIX
KAKI
MURE

Club Loisirs

Je participe depuis le début de ma retraite au club loisirs de l'APF.

Mon temps libre est plus important, que lorsque je travaillais. Je le répartis en trois sortes d'activités, l'engagement associatif, la culture et les sorties. Je me mêle aux personnes valides, de mon quartier, quand c'est possible, où je suis très bien accueillie. Je ne suis pas complètement autonome. L'impossibilité de monter dans un car pas accessible, surtout avec mon fauteuil électrique, est un sérieux obstacle pour participer aux excursions. Je choisis les activités possibles, en évitant de solliciter de l'aide, car les participants retraités, pour la plupart ont aussi des problèmes de santé.

Le club loisirs correspond mieux à mes besoins pour les sorties. Il dispose d'un véhicule adapté pour transporter les personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant sans faire de transfert. Un ou deux animateurs, aidés quelquefois par des personnes bénévoles, nous accompagnent dans diverses activités, comme les promenades en montagne ou à la campagne, la visite de musée, sans oublier les repas au restaurant.

Les accompagnateurs aident les personnes dépendantes et parfois très dépendantes dans tous les actes de la vie quotidienne. Sans ce travail d'auxiliaire de vie, ces personnes resteraient chez elles. Qu'elle ouverture pour celles, qui vivent en foyer, en maison de retraite ou seules. Une porte s'ouvre sur l'extérieur, des liens se créent. La solitude est rompue périodiquement.
Plusieurs participants, à cause d'une difficulté d'élocution très importante, ne peuvent communiquer avec les autres. Ils trouvent des animateurs, qui prennent le temps d'être à leur écoute, de leur parler ou simplement de plaisanter avec eux. La joie se lit sur leur visage et se manifeste par leurs gestes. La communication les fait exister et les aide à affirmer leur personnalité, en dehors de la famille ou de l'établissement.

Le club nous invite surtout à la découverte dans de nombreux domaines, au dépassement. Le mot « évasion » prend tout son sens. L'inaccessible devient possible. Jamais, je n'aurai cru me promener en solitaire autour d'un lac, faire des randonnées en montagne. Choisir des sentiers faciles, être aidée pour franchir un obstacle. Savourer le grand silence, l'air frais du matin d'été, qui me caresse la peau. Echanger un bonjour avec d'autres randonneurs.

L'hiver je m'extasie devant les sommets enneigés. Le ski en fauteuil me transporte au septième ciel, même si je regrette d'être passive. Me laisser élever assise dans le télé - siège dans un grand calme, puis vivre une descente vertigineuse, je n'avais jamais connu de telles sensations. Ce sont des plaisirs simples, auxquels je ne pensais pas pouvoir accéder.

Ces moments de détente inoubliables m'équilibrent et me rendent plus disponible pour accomplir mes tâches associatives et pour assumer ma vie de tous les jours.

Un grand merci à Danièle et Thierry

HANZO Georgette

Handisère / Sortie tous les 4 mois
Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES